

École maternelle du Poutyl

6 classes Olivet

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 février 2023

Convocation adressée le 20 janvier 2023 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez
Le Conseil d'école s'est réuni le 9 février 2023 à 18H00.
Secrétaires de séance : Mme Godeau et M. Peinturier

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Rodriguez	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Agogué Mme Loussouarn Mme Godeau	Enseignantes
PARENTS D'ELEVES	
Mme Benoit Michel Mme Le Her Mme Lièvre M. Peinturier Mme Rouilly	Elus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Villermet	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Damster Mme Mureau Diller	Elus suppléants ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Denormandie Mme Peigné Mme Lassolle Mme Chayot Mme Suffrin Mme Daty Mme Louchard Mme Brun Mme Julien Mme Sanba Mme Perrault	Enseignantes Elue IEN Élue titulaire Psychologue scolaire du RASED Enseignante spécialisée du RASED Elus suppléants

1°- Approbation du compte rendu du premier conseil d'école 2022/2023 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

2°- Présentation du programme Phare :

Ce programme, développé dans toutes les écoles, permet de lutter contre toute forme de harcèlement grâce à un protocole précis.

Il permet que chaque « intimidé » puisse trouver une écoute empathique auprès d'une équipe ressource (équipe bien-être) désignée au sein de chaque équipe scolaire. Tout cela dans le cadre d'un accueil rassurant. L'équipe bien-être est constituée de Mmes Agogué, Lassolle et Rodriguez.

Mme Rodriguez présente en détails le protocole.

Le protocole est déclenché dès que les membres de l'équipe observent une situation de harcèlement ou dès qu'un enfant ou ses parents viennent nous en faire part.

Il y a « harcèlement » quand les faits concernent un même enfant cible et un ou des mêmes intimidateurs, et que les faits sont récurrents. Dans tous les cas, une discussion est menée en équipe afin de déterminer la véritable nature du problème.

3°- Suivi des différentes aides aux élèves à besoins particuliers :

Lors des APC en période 2, des groupes de GS et de MS ont été pris en charge dans les domaines mathématiques et du langage oral/écrit. Les groupes ont été constitués en fonction des besoins des élèves (maximum 5 enfants).

En période 3, des groupes d'enfants ont renforcé leurs apprentissages dans le domaine des nombres et de la reconnaissance des lettres. Des groupes d'enfants sans difficulté scolaire ont également été réalisés afin de les faire davantage progresser dans leurs acquisitions.

Cette organisation est reconduite en période 4.

La psychologue scolaire est également intervenue afin d'observer des élèves ayant des besoins dans trois classes de l'école. Suite à cela, des équipes éducatives ont été réalisées et d'autres sont à venir. Lorsque l'enfant est suivi à l'extérieur de l'école, ces professionnels (orthophoniste, éducatrice, psychomotricien...) sont invités aux réunions.

Des bilans, réalisés par la psychologue scolaire, vont aussi être effectués.

Mme Sainson souligne le manque de moyen au niveau du RASED, ce qui handicape les actions de l'équipe enseignante (mise en place d'observations des élèves, prise en charge des élèves par les enseignants E et G du RASED). Elle souligne également le fait que la politique de l'Education nationale se veut inclusive.

Des rencontres familles/enseignante/directrice ont également eu lieu. Les parents d'élèves évoquent la responsabilité des parents à prendre en compte les problématiques de leurs enfants et l'importance de s'investir. Mme Rodriguez ajoute que c'est pour cette raison qu'il est indispensable de maintenir une communication sereine avec les familles.

Mme Rodriguez rappelle que les prises en charge spécifiques, en et hors de l'école, peuvent parfois être longues à se mettre en place. Les effets ne sont donc pas visibles immédiatement.

Mme Rodriguez a reçu, avec Mmes Peigné et Mureau Diller, des représentants de parents d'élèves inquiets de la situation de la classe. Lors de cet entretien, nous avons expliqué l'importance de l'« effet groupe »

ainsi que tout ce qui avait été mis en place : observation par la psychologue scolaire, mise en place d'équipes éducatives, entretien familles/ enseignante/directrice, aménagement de l'emploi du temps du volontaire en service civique, modification de l'organisation interne de la classe...

Les représentants de parents d'élèves interrogent M. Villermet afin de savoir comment se passent les temps périscolaires avec les élèves de cette classe. Il répond qu'il n'y a pas d'importantes difficultés car ce sont des temps de loisirs auxquels les élèves ne vont pas tous.

4° - Rencontre avec les parents :

Actuellement, chaque enseignante reçoit individuellement les familles afin de faire un bilan scolaire du 1^{er} semestre et de leur remettre le carnet de suivi des apprentissages complété.

Ce carnet sera complété à nouveau en fin d'année scolaire et remis aux familles pour signature.

A son retour, Mme Peigné informera les familles des modalités de rendez-vous.

5°- Actions pédagogiques menées et envisagées :

Mme Rodriguez expose les actions menées :

Photographie de classe : bénéfice pour la coopérative scolaire 1456.50 euros

Cinématernelles : 15 novembre *A la découverte du monde* pour les GS et MS. Budget : 306.90 par la coopérative scolaire. Transport financé par la mairie. Seule une classe de GS a utilisé le bus urbain. Ces courts-métrages ont permis, en classe, des retours langagiers et des activités artistiques.

La journée de l'arbre : 18 novembre pour les GS, transport financé par la mairie. Les GS ont planté un cerisier, des explications leur ont été apportés, un goûter a été offert par la municipalité. Les GS y sont retournés pour observer les évolutions.

Château de Meung sur Loire : 15 décembre, sur le thème de Noël. Budget par la coopérative scolaire : 174 euros, transport financé par la mairie. Les élèves de Mme Peigné ont apprécié cette sortie : une visite guidée après une session de maquillage phosphorescent, des lectures d'histoires et la confection de gourmandises.

Jardin des plantes : 15 décembre, transport financé par la mairie. Promenade et chasse au trésor d'automne pour les PS et les MS de Mme Agogué.

Fête de Noël : 16 décembre arrivée du Père Noël en calèche avec son âne, chorale des enfants, distribution des cadeaux et papillotes, retour en classe pour l'ouverture d'autres cadeaux, petit déjeuner de Noël offert. A 16h15, chorale des enfants devant les parents d'élèves et vente de gâteaux et de chocolats chauds. Cet événement festif a rencontré un franc succès.

Les parents d'élèves ont indiqué qu'il ne fallait pas hésiter à les solliciter pour les événements à venir.

Budget Noël de la mairie pour l'achat des cadeaux : 780 euros

Budget de la coopérative scolaire pour l'achat du taxi: 360 euros, du petit déjeuner de Noël : 96.67 euros

Bénéfice de la vente de gâteaux et de chocolat chaud : 186.10 euros

Mme Rodriguez remercie chaleureusement les parents d'élèves pour leur implication.

Fête des rois : 2 février, chaque classe a réalisé une couronne sur un thème. Toutes les classes ont défilé dans la salle de motricité devant leurs camarades. Une brioche des rois et du jus de fruit leur ont été offerts par la coopérative scolaire. Budget : 88 euros.

Spectacle Zoom Dada : GS 3 février à l'Alliage. Budget : gratuit. C'était un spectacle corporel avec des mouvements de Hip-Hop et du mime. Nous regrettons que les petits-moyens n'aient pu participer à cet événement.

Sorties à la bibliothèque : pour différentes classes autour des thèmes de Noël et des petites peurs.

Écoles fleuries : inscription au concours des écoles fleuries avec mise en place de plantations diverses, d'élevage, peut-être une sortie scolaire sur ce thème. Plantation de deux arbres le 10 février et d'une haie le 2 mars dans le cadre de l'aménagement de la cour oasis. Participation à la semaine du jardinage du 13 au 17 mars.

Carnaval : 17 mars sur le thème du jardin et des petites bêtes. Des activités différentes seront proposées aux enfants lors de la journée. Un défilé sera organisé dans la cour à 16h15 ainsi qu'une vente de crêpes et de chocolats chauds. Comme proposé par les représentants des parents d'élèves, nous acceptons avec plaisir leur aide.

Cinématernelles : Duo de chocs le 28 mars pour les PS, GS et MS de Mme Agogué, Rita et le crocodile le 9 juin pour les PS et MS de Mme Peigné. Budget : 3.10 euros /enfant pour l'entrée, financement par la coopérative scolaire. Une demande d'aide financière sera formulée auprès de la mairie.

Val de Lire : semaine du 3 au 7 avril, accueil des auteurs dans les classes de GS (Emmanuelle Bastien), ainsi que les classes de PS et celle de Mme Agogué (Delphine Chedru) pour des ateliers autour de leurs ouvrages pendant 1h30/1h45.

Les parents s'interrogent sur le fait que la classe de Mme Peigné ne participe pas aux ateliers d'auteurs, l'équipe enseignante explique que Mme Peigné a choisi de privilégier la sortie au château de Meung/Loire.

Piscine : pour les élèves de GS, du 20/03 au 4/05 pour la classe de Mme Loussouarn et du 9/05 au 15/06 pour la classe de Mme Godeau, à raison de 2 séances par semaine. Mme Rodriguez remercie les très nombreux parents ayant passé l'agrément pour accompagner les classes.

Musée des Beaux-Arts : 30 mai, animation « l'appel de la nature » classe de Mme Rodriguez, le 15 juin pour la classe de Mme Agogué avec un atelier « réinventer la nature » et une visite.

70 ans de l'école : 2 juin. Une réunion est prévue le 13 février, avec M. Villermet et les atsem afin d'en discuter et de recueillir les idées de chacun.

Une réunion est prévue le 9 mars à 18h entre l'équipe enseignante, les représentants de parents d'élèves et M. Villermet.

Rencontres chantantes : à l'Alliage le 13 juin.

Fête de fin d'année : 23 juin 18h, avec des stands de jeux.

Une réunion d'organisation est prévue le 2 mai à 18h avec les parents d'élèves et M. Villermet. L'équipe enseignante organisera en amont une concertation afin de recueillir des idées d'activités et de lister le matériel nécessaire.

6° - Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Mme Rodriguez répond aux questions des représentants de parents d'élèves concernant l'organisation de la sieste ainsi que l'organisation en cas de non –remplacement d'une enseignante :

- Depuis le début de la période 3, les MS qui ont besoin de dormir, peuvent faire la sieste sur le temps périscolaire entre 12h45 et 13h40 dans la salle de motricité. Ils mangent donc au 1^{er} service. Les MS ne feront plus de sieste au retour des vacances de février.

Mme Rodriguez indique également que Mme Suffrin ne souhaite pas que les élèves de MS dorment et ce, dès la rentrée de septembre et la directrice en expose les raisons.

Les parents d'élèves indiquent leur mécontentement et leur incompréhension. Pour eux, c'est un besoin nécessaire qui ne permettra pas à leurs enfants d'apprendre dans de bonnes conditions.

L'équipe enseignante explique que la sieste pourrait être possible sur le temps périscolaire si les conditions organisationnelles le permettent. Mme Rodriguez indique que l'organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée 2023/2024 sera présentée lors du dernier conseil d'école.

Mme Sainson expose l'idée qu'une réflexion sera posée pour l'année prochaine dans la volonté de respecter les besoins de l'enfant et qu'il soit véritablement placé au centre de l'ambition éducative.

Les représentants de parents d'élèves demandent à être tenus au courant de l'avancée de cette question.

- En cas de non-remplacement d'une enseignante, les enfants sont répartis dans les classes. Ils participent au moment de regroupement, à la motricité, à la chorale avec cette classe. Lors des ateliers, ils ont des activités prévues en fonction de leur niveau (soit ce qui avait été prévu par leur enseignante, soit des activités prévues par l'équipe enseignante). Ils sont donc pleinement intégrés à la classe.

Selon les effectifs de chaque classe, l'atsem de la classe et le volontaire en service civique sont affectés. Les enfants sortent en récréation avec la classe dans laquelle ils sont répartis. Ils peuvent retrouver leurs camarades en récréation ainsi que sur le temps périscolaire dont l'organisation reste inchangée.

M. Villermet expose les éléments concernant le périscolaire. Le matin, 18 enfants sont accueillis, augmentation de 5 enfants ; le soir, 60 enfants, augmentation de 6 enfants. Sur le temps du midi, 126 enfants déjeunent au restaurant scolaire, avec un pic à 134 lors d'un service.

Les parents remarquent la nécessité des serviettes de table mais s'interrogent sur les oublis.

7° - Travaux et sécurité :

Mme Rodriguez indique qu'une évacuation incendie a eu lieu le 1^{er} décembre, seuls les adultes étaient prévenus. Tout s'est bien déroulé et l'évacuation a été très rapide.

Un exercice PPMS de confinement collectif a été réalisé le vendredi 3 février avec comme scénario, l'arrivée d'un nuage toxique. Celui-ci s'est bien déroulé. Mais la pertinence du confinement en salle de motricité se pose donc M. Pelé sera rapidement sollicité pour nous faire part de son expertise et savoir s'il ne serait pas mieux de se confiner dans le restaurant scolaire.

M. Villermet répond aux questions des représentants de parents d'élèves :

- La mairie a-t-elle prévu un aménagement particulier sur la partie entre le skate-park et l'entrée de l'école ?

Il y a une réflexion globale sur l'aménagement du parc du Poutyl dans le but d'aménager les extérieurs, modifier les chemins pour l'accès des camions, équiper d'arceaux à vélo, etc.

- Qu'en est-il de l'avancement des aménagements de la cour oasis ?

Une plantation de haies et d'arbres est prévue. La question de changer une des structures se pose.

- Du matériel a-t-il été prévu pour mettre en place de moments de classe dans la cour aux beaux jours ?

Oui, du mobilier est prévu. Son installation est programmée lors des vacances scolaires de printemps.

Le garage à vélo ne pourra pas avoir de toit (refus des bâtiments de France). On espère la mise en place d'arceaux permettant de les ranger facilement.

8° - Bilan des crédits :

Le budget 2023 de la Mairie d'Olivet est de 4590 euros pour les fournitures et le matériel, 2020 euros pour le transport, 785 euros pour Noël 2023.

Solde de la coopérative scolaire est d'environ 3200 euros.

9° - Questions diverses :

Mme Rodriguez remercie les services de la Mairie pour les diverses interventions au sein de l'école.

Changement de date du dernier conseil d'école initialement prévu le mardi 13 juin pour la date du jeudi 15 juin.

Le 9 février 2023

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Rodriguez Mélanie, signature

Les secrétaires de séance,

Mme Godeau et M. Peinturier , signature